

DOSSIER SPÉCIAL

ÉDUCATION NATIONALE



Qualité et inclusivité au cœur
de l'école ivoirienne !

SCANNEZ POUR
TÉLÉCHARGER
ce magazine





Restez connectés à l'actualité du gouvernement

en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



✓ Plus connectés, ✓ Plus informés !

SCANNEZ POUR RESTER
CONNECTÉS ➔



@gouvci.official



gouvcivideo



@gouvci.official



@gouvci



gouvci



@gouvci.official



+225 07 87 36 36 36

101
AUX GOUVERNEMENTS

Centre d'appel
du Gouvernement



Pr. Mariatou KONÉ
Ministre de l'Éducation
Nationale et de
l'Alphabétisation

Dans son élan pour la construction d'une Côte d'Ivoire plus solidaire et plus compétitive, le Gouvernement a inscrit en première ligne de ses priorités, la redynamisation de l'école ivoirienne.

En effet, malgré les crises sociopolitiques et économiques qu'a connues notre pays, les efforts consentis par l'État pour élever l'école ivoirienne dans les rangs de l'excellence sont restés constants.

Au moment où sonne la cloche pour la reprise des cours au titre de l'année scolaire 2023-2024, nous portons un regard rétrospectif sur les acquis et l'essentiel des investissements de l'État au profit de l'éducation.

En 2010, le budget alloué au secteur de l'éducation, majoré de 7,5%, a permis la construction de nouvelles salles de classes, dont 9 000 pour le primaire et 3 500 pour le secondaire, le recrutement de plus de 20 000 nouveaux enseignants pour le primaire et de plus de 6 000 pour le secondaire. De 2011 à 2012, outre l'augmentation importante du nombre d'établissements, c'est une enveloppe de plus de 100 milliards de FCFA qui a été allouée par l'État pour la distribution de 349 626 kits scolaires.

En 2014, près de 4 millions d'élèves ont fréquenté les établissements primaires de Côte d'Ivoire, et plus de 144 000 enfants, le préscolaire. Les inscriptions ont augmenté de 17,3 % entre 2015 et 2020. Au cours de l'année scolaire 2019-2020, environ 4,1 millions d'enfants, soit environ 98 % de la population admissible, ont fréquenté l'école primaire.

De 2011 à 2023, sous la gouvernance de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, ce sont 48 601 698 kits scolaires qui ont été distribués pour un montant de 129 milliards 463 millions 706 mille 056 francs CFA.

Cette rentrée 2023-2024, ce sont 3 769 663 kits scolaires qui sont en cours de distribution gratuite dans les Ecoles Primaires Publiques du pays pour un montant de 7 milliards 784 millions 779 mille 753 francs.

Ces actions traduisent la ferme volonté du Président de la République d'accompagner les parents d'élèves dans la scolarisation de leurs enfants.

Dans cette dynamique, le Gouvernement, avec à sa tête M. le Premier ministre Robert Mambé BEUGRE, qui entend faire de l'éducation une fierté nationale, travaille à relever ce défi pour lequel les populations, sans distinction aucune, se mettant au-dessus des différences d'origines sociales, de croyances religieuses, de clivages politiques et de contingences socio-économiques, œuvrent pour l'édification d'une école solidaire en vue d'un système éducatif performant, respectueux de l'inclusivité et l'équité, avec des enseignants à la tâche.

La reconduction du thème « Soyons des citoyens responsables pour une école de qualité », au titre de cette rentrée scolaire, est une exhortation à demeurer dans une dynamique d'amélioration constante au plan individuel et collectif. La réussite des États Généraux de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (EGENA), fruit de la contribution de toutes les composantes de la société ivoirienne, a montré que nous sommes sur la bonne voie.

Le 03 mai 2023, le Gouvernement a adopté les conclusions des EGENA traduites en 42 réformes à réaliser dans les dix prochaines années, pour un coût estimé à 866 milliards de Francs CFA sur la période 2024-2026. L'opérationnalisation des mesures issues des EGENA nécessite un engagement de toutes les parties prenantes pour la co-construction d'un nouveau pacte social durable en faveur d'une école ivoirienne performante centrée sur la réussite des élèves et l'appropriation des valeurs de la République.

Chers collaborateurs,

Je vous félicite pour les efforts que vous déployez en vue de l'atteinte de nos indicateurs de résultats. Ensemble, nous pouvons mieux faire et aller plus loin. Je vous invite non seulement à être le crayon pour nous aider à écrire les belles pages de notre système éducatif, mais également la gomme qui, en effaçant ses aspérités, contribuera à redorer le blason de notre institution scolaire.

Chers élèves,

Je reste persuadée que vous êtes engagés et décidés à être la relève sur laquelle notre pays compte pour consolider son développement durable. Vous êtes l'avenir de notre nation, vous êtes l'espoir de vos familles.

C'est ensemble que nous pourrions élever la Côte d'Ivoire au rang des nations ayant les systèmes éducatifs les plus performants.

Rêvons ensemble l'école capable de fournir le capital humain dont nous avons besoin pour le développement durable de notre pays. Nous le pouvons, à condition d'être des citoyens responsables, tous soucieux d'une école de qualité.

TOUT SAVOIR SUR



« **TOUT SAVOIR SUR...** » est votre rendez-vous hebdomadaire pour donner la bonne information, répondre aux questions sur un sujet d'actualité, faire connaître un service de l'Administration publique ivoirienne...

#toutsavoirsur

Suivez-nous en direct sur    [gouvci.official](https://www.gouv.ci)
tous les mardis à 15h

LE SYSTÈME ÉDUCATIF IVOIRIEN

En Côte d'Ivoire, le système éducatif incarne le service public de l'enseignement. Selon la Constitution ivoirienne, en ses articles 7 et 8, l'État assure à tous les citoyens, l'égal accès à l'éducation et avec les Collectivités publiques, il crée les conditions favorables à l'éducation civique et morale de la jeunesse.

La politique de l'éducation est, par conséquent, conduite à travers différents ministères. L'enseignement supérieur est géré par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. L'enseignement primaire et secondaire est du ressort du Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, et les formations techniques et professionnelles sont assurées par le Ministère de l'Enseignement technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage. En consacrant plus de 22% du budget national à l'enseignement, les décideurs publics ivoiriens successifs ont, depuis les années 60, placé l'éducation nationale au cœur des impératifs et affiché leur volonté (politique) de permettre à la totalité des enfants d'avoir accès à la scolarisation. Les EGENA ont mis l'accent sur la nécessité du renforcement des passerelles entre les ordres d'enseignement pour permettre à tous les enfants de Côte d'Ivoire d'avoir des offres d'éducation et d'alphabétisation, qu'ils soient déscolarisés ou pas encore intégrés au système formel, à travers l'école de la 2^e chance.

Le système éducatif ivoirien intègre aux cycles classiques du primaire, du secondaire et du supérieur, un niveau préscolaire couvrant trois sections (petite section, moyenne section et grande section).

La formation au cycle primaire est subdivisée en six années allant du Cours Préparatoire première année (CP1) au Cours Moyen deuxième année (CM2). Elle est sanctionnée par le Certificat d'études primaires élémentaires et par un concours d'entrée en classe de 6^{ème} des lycées et collèges.

L'enseignement secondaire est organisé en deux cycles : le premier cycle part de la classe de 6^{ème} à la 3^{ème} et le second cycle, de la classe de 2^{nde} à la classe terminale. Les deux cycles sont sanctionnés par un diplôme de fin de cycle : le BEPC, pour le premier cycle, et le Baccalauréat composé de séries A, C, D (Séries scientifiques, littéraires ou techniques), pour le second cycle.



LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION

Le décret n°2022-301 du 04-05-2022 portant attributions du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation souligne : « Le Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Éducation nationale et d'Alphabétisation ».

Se sont succédé à la tête de ce Ministère :

M. JOACHIM BONY	Avril 1959 - Février 1963
M. LAMBERT AMON-TANOH	Fév. 1963 - Janvier 1970
PR. JEAN LOROUIGNON GUÉDÉ	Janvier 1970 - Juin 1971
S.E.M. FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY	Juin 1971 - Déc. 1971
M. PASCAL DIKEBIE N'GUESSAN	Déc. 1971 - Avril 1983
M. PAUL AKOTO YAO	Déc. 1971 - Avril 1983
DR. BALLA KÉÏTA	Avril 1983 - Février 1990
MME ODETTE KOUAMÉ N'GUESSAN	Juil. 1986 - Nov. 1990
PR. ALASSANE SALIF N'DIAYE	Février 1990 - Nov. 1990
M. BAMBA VAMOUSSA	Nov. 1990 - Juin 1993
PR. SALIOU TOURÉ	Juin 1993 - Déc. 1993
PR. PIERRE KIPRÉ	Juin 1993 - Août 1999
M. NORBERT A. KABLAN	Août 1999 - Déc. 1999
M. MICHEL AMANI N'GUESSAN	Avril 2000 - Avril 2007
M. GILBERT BLEU LAINÉ	Avril 2007 - Déc. 2010
MME KANDIA CAMARA KAMISSOKO	Avril 2011 - Mars 2021
PR. MARIATOU KONÉ	Depuis le 06 Avril 2021



À ce titre, et en liaison avec les autres départements ministériels concernés, le Professeur Mariatou KONÉ, est principalement en charge :

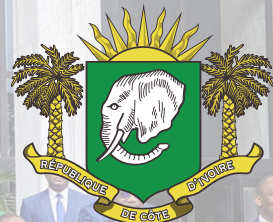
- De la planification, de la mise en œuvre, de l'organisation, de l'évaluation des stratégies, programmes, initiatives, actions de l'État, et de la gestion des parties prenantes en matière d'éducation nationale ;
- De la conception, de la réalisation, de la coordination, de la promotion, de l'appui à la pérennisation et à l'amélioration des programmes et mécanismes permettant aux populations cibles d'acquérir des connaissances et des aptitudes de base en matière d'alphabétisation.

Pour l'atteinte des objectifs gouvernementaux, le Ministre s'appuie au quotidien, outre le Cabinet et l'Inspection Générale, sur les directions centrales suivantes :

- La Direction des Ressources Humaines (DRH)
- La Direction des Affaires Financières (DAF)
- La Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC)
- La Direction des Études, des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DESPS)
- La Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC)
- La Direction des Examens et Concours (DECO)
- La Direction des Écoles, Lycées et Collèges (DELCO)
- La Direction de l'Orientatation et des Bourses (DOB)
- La Direction de la Mutualité et des Œuvres Sociales en Milieu Scolaire (DMOSS)
- La Direction de la Vie Scolaire (DVS)
- La Direction des Technologies et des Systèmes d'Information (DTSI)
- La Direction de l'Encadrement des Établissements Privés (DEEP)
- La Direction d'Animation, de Promotion et de Suivi des Comités de Gestion des Établissements Scolaires (DAP-COGES)
- La Direction de la Coordination et de l'Exécution des Projets (DCEP)
- La Direction des Cantines Scolaires (DCS)
- La Direction de la Veille et du Suivi des Programmes (DVSP)
- La Direction de l'Égalité et de l'Équité du Genre (DEEG)
- La Direction de l'Éducation Non Formelle (DENF)
- La Direction de l'Alphabétisation des Adultes, des Jeunes et des Enfants (DAAJE)
- La Direction de la Coordination et du Suivi des Programmes d'Alphabétisation (DCSPA)
- La Direction des Matériels Didactiques de l'Alphabétisation (DMDA)

Restez informés!

Inscrivez-vous à la Newsletter officielle du **Gouvernement de Côte d'Ivoire** !



SCANNEZ-MOI
pour vous inscrire



→ LES ACQUIS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION

Les initiatives et actions réalisées par le Gouvernement depuis 2011 ont permis d'observer des améliorations multiformes et des résultats significatifs dans le système éducatif ivoirien. Il s'agit de la croissance du Taux Brut de Scolarisation (TBS), des taux d'achèvement et des taux de réussite aux différents examens.

✓ L'ÉDUCATION NATIONALE, UN SECTEUR EN AMÉLIORATION CONSTANTE...



Taux Brut de Scolarisation (TBS) :
De **89,60 %** en 2013-2014 à
99,93 % en 2017-2018



Indice de parité filles/garçons :
1,02 en 2022 contre **0,89** en 2013



Taux d'achèvement au Primaire :
De **78%** en 2022 contre **59,1%** en 2012



Recrutement exceptionnel de
10 300 enseignants du primaire
et du secondaire de 2019 à 2020



Taux d'achèvement au
Secondaire 1er Cycle :
De **68,9%** en 2022
contre **34,5%** en 2012



Construction de **36 126 salles**
au primaire de 2012 à 2022
contre **12 986 classes** de 2001
à 2011



LE BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE



- **960,44 milliards de FCFA** en 2021
- **1 087,3 milliards de FCFA** en 2022
- **1 212,4 milliards de FCFA** en 2023

Pour voir l'évolution de l'enveloppe budgétaire allouée à l'éducation nationale depuis 2010, rendez-vous sur le portail gouvernemental des données publiques :

www.data.gouv.ci



Programme Social du Gouvernement 2022-2024

Le social au cœur de l'action gouvernementale



AU TITRE DU PSGOUV 2

- **3 000 filles vulnérables** scolarisées dans 15 collèges.
- **47 collèges de proximité** construits et réceptionnés
- **13 000 tables bancs** distribués au terme de l'année 2022
- **84 salles de classe** construites dans les zones de fragilité du Nord
- **1 308 latrines « écoles »** construites dont 1164 dans 194 villages
- **111 407 filles scolarisées** ont bénéficié des interventions dans les espaces sûrs scolaires
- **9 277 162 kits et manuels scolaires** distribués dont 692 687 dans les zones de fragilité du Nord



AU TITRE DES PRINCIPALES RÉFORMES ET DÉCISIONS À CE JOUR

- Le retour de la dictée ;
- L'homologation des prix des manuels scolaires ;
- Le retour des coefficients par discipline ;
- Le recadrage des programmes éducatifs ;
- L'introduction des TIC dans l'enseignement et l'encadrement des élèves ;
- La gratuité du recrutement au CP1 et au préscolaire ;
- La révision du format de l'évaluation des apprentissages ;
- L'interdiction de vente de documents au sein des écoles ;
- L'écriture de nouveaux manuels scolaires en congruence avec l'Approche Pédagogique par les Compétences ;
- L'instauration d'une évaluation annuelle des établissements privés ;
- La Politique de scolarisation obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans ;
- L'adaptation du régime pédagogique aux normes internationales de l'UNESCO : au primaire, 50% du temps d'apprentissage est accordé à l'enseignement du français (la lecture, l'écriture) et 40 % à l'enseignement des mathématiques ; soit 90 % ;
- L'amélioration du rythme scolaire, à travers notamment l'instauration des cours de mercredi qui permet de renforcer le soutien pédagogique et l'augmentation du quantum horaire, passant de 625 heures à plus de 1 000 heures ;
- La réforme du collège, permettant d'instaurer des blocs disciplinaires (Français/Histoire-Géographie, Mathématique/TIC, SVT/Physique-Chimie, Anglais/EPS), d'utiliser des professeurs bivalents (Français/EDHC, Histoire-Géographie/Français, Mathématiques/TIC, SVT/Physique-Chimie, Anglais/EPS) pour assurer les enseignements et de construire des collèges de proximité ;
- La réinstauration des compositions de passage en classe supérieure à tous les niveaux de l'enseignement primaire du CP1 au CM1 ;
- Le passage de la formation des élèves-maîtres (au CAFOP) de deux à trois ans institué en 2017 ;
- La suppression des levées de cotisations exceptionnelles par les Comités de Gestion des Établissements Scolaires (COGES) ;
- L'organisation de compositions programmées et compositions mensuelles au niveau de la circonscription ;
- Le paiement effectif, en 2022, de 91 milliards de FCFA représentant les 50% restants des effets financiers de la bonification indiciaire et du reclassement des personnels du système éducatif de 2007 ;
- Le paiement des arriérés de frais d'écolage, de 2000 à 2011, d'un montant de 66 milliards de FCFA aux fondateurs d'écoles privées.



AU TITRE DES CANTINES SCOLAIRES

En 1989, le Gouvernement de Côte d'Ivoire s'est engagé, avec l'assistance du Programme Alimentaire Mondial (PAM), dans un programme de développement des cantines scolaires avec pour objectif à terme : "Une école, une cantine, un groupement".

Jusqu'en 1999, cette organisation internationale a assuré l'essentiel de l'approvisionnement du programme en denrées et équipements, tandis que le gouvernement ivoirien s'est chargé du volet logistique et gestion. Quand le PAM décide d'un retrait progressif en 1996, conscient des incidences sur la fréquentation scolaire, le gouvernement adopte dès 1998 la politique dite de "Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires" (PIP/CS). L'objectif est d'inscrire, de manière durable, la pérennisation des cantines scolaires comme maillon essentiel du droit à l'éducation pour tous.

De 2014 à 2019, grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers, le gouvernement ivoirien a investi 16,2 milliards de FCFA, pour offrir un repas à plus d'un million d'écoliers. Dans le cadre du PSGouv 2022-2024, plus de 4000 tonnes de vivres ont été acheminées en 2022, tandis que 6 395 tonnes de vivres sont en cours d'acheminement pour 2023 et 6 651 sont prévues en 2024.

Ayant démarré en 1989 avec 277 cantines scolaires, la Côte d'Ivoire en comptabilise aujourd'hui 5 602, grâce au leadership de Son Excellence Alassane OUATTARA, dont 4 789 bénéficiant du budget étatique et de l'appui du Secrétariat exécutif du Conseil National pour la Nutrition, l'Alimentation et le Développement de la Petite Enfance (SE- CONNAPE). Le pays a pu fournir plus de 17,5 millions de repas aux enfants dans 2 066 cantines qui ont fonctionné entre 21 et 117 jours grâce à l'appui de la communauté.

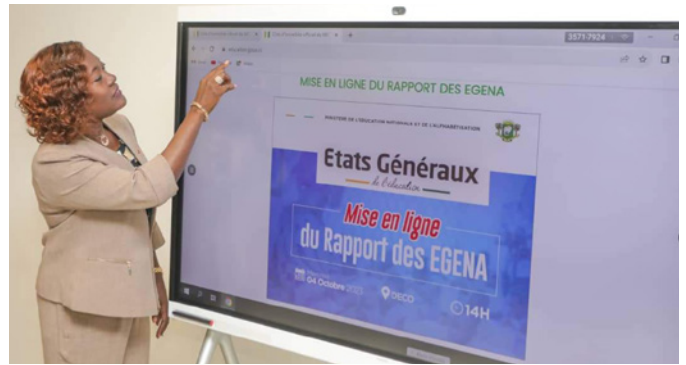
✓ **AU TITRE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION (EGENA)**

Les Etats Généraux de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (EGEA), lancés le 19 juillet 2021 en présence de l'ancien Premier ministre Patrick ACHI, et de Madame Stefania Giannini, Directrice Générale Adjointe de l'UNESCO chargée de l'Education, se sont imposés comme une alternative impérative, pour la formation d'un capital humain de qualité, qui passe nécessairement par la revalorisation du système éducatif national. Les EGENA se sont inscrits dans la dynamique de la continuité de l'action gouvernementale, afin d'améliorer les performances de l'école ivoirienne.

En plus des contributions virtuelles, des rencontres physiques ont été réalisées dans les 31 régions et 14 Districts du pays durant six mois, à travers plusieurs niveaux de dialogue national, pour recueillir les contributions des ivoiriens afin de produire la boussole devant orienter qualitativement l'école ivoirienne.

L'objectif était de susciter l'adhésion des Membres de la Communauté éducative et des populations, afin d'élaborer un nouveau pacte social et d'excellence autour de l'école pour réaffirmer l'importance des enjeux éducatifs et replacer la réussite de l'apprenant au cœur de toutes les actions éducatives.

C'est pourquoi, la ministre a tenu à rassurer tous les Ivoiriens et partenaires du système éducatif national de la



mise en œuvre effective des solutions proposées, pour le bonheur des enfants de Côte d'Ivoire. Car, il s'agit surtout, à travers ces projets, réformes et actions, de tendre vers l'objectif d'une école inclusive, d'équité, de qualité et de mérite marquée par la transparence afin de hisser la Côte d'Ivoire au niveau des meilleures nations du monde en matière d'éducation, a-t-elle expliqué.

Adoptées par le Gouvernement le 3 mai 2023 et publiées officiellement en ligne, le 4 octobre 2023, par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, les conclusions de ces états généraux, au cours des trois prochaines années, nécessiteront plus de 800 milliards de FCFA pour leur mise en œuvre.

✓ **LES CLASSES PASSERELLES**

Donner une seconde chance aux enfants de 9 à 13 ans, y compris ceux qui travaillent, d'intégrer – ou de réintégrer – le système scolaire formel, est la mission que s'est donnée le Gouvernement ivoirien, à travers la mise en place des classes passerelles.

Les bénéficiaires participent à un programme d'apprentissage accéléré de neuf mois, au cours duquel ils apprennent la lecture, les mathématiques et bien d'autres sujets. À la fin du programme, ils peuvent, en fonction de leurs résultats, intégrer un niveau du cycle formel.

Avec l'appui des partenaires au développement, pour l'année scolaire 2021- 2022, 277 classes passerelles ont permis d'encadrer 5892 enfants dont 2987 filles. En 2023, 166 classes passerelles ont été réparties dans les différentes régions administratives. Selon les statistiques du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, elles ont permis d'encadrer 4932 enfants dont 2661 filles.

Dans plusieurs régions, elles représentent une solution en faveur de la baisse de la prévalence du travail dangereux et permettent, par ailleurs, de prévenir toutes les formes d'exploitations.

✓ **LA PROMOTION DE L'ALPHABÉTISATION**



En Côte d'Ivoire, le taux d'analphabétisme général qui était de 51% en 2002 est passé à 43,8% en 2015, pour se situer à 43,70% en 2019 et atteindre 47% en 2021. C'est pourquoi, l'État en a fait l'un des axes importants de plusieurs projets et programmes en vue de

réduire ce taux de 30%, à courte échéance.

Le PSGouv 2 a prévu le recrutement de 200 alphabétiseurs chaque année sur trois ans, soit au total 600 alphabétiseurs. Ceux-ci seront chargés de l'implémentation d'un programme d'alphabétisation de 18000 adultes, dont 6000 chaque année de 2022 à 2024.

Dans le cadre du projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel (Swedd), 15 000 jeunes filles identifiées dans les espaces sûrs communautaires bénéficieront également de programmes d'alphabétisation.

Quant au PJGouv, concernant l'accélération de la formation, de l'insertion professionnelle et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, 1 203 jeunes ont bénéficié à fin juin 2023, de cours en alphabétisation fonctionnelle, en plus de formations dans les domaines de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques et du tourisme.

Dans les centres de service civique, les cours d'alphabétisation pour les pensionnaires déscolarisés trop tôt ou qui n'ont jamais été scolarisés sont une étape importante, après la resocialisation.

Scannez le QR Code

pour télécharger le bulletin
d'informations du Gouvernement.

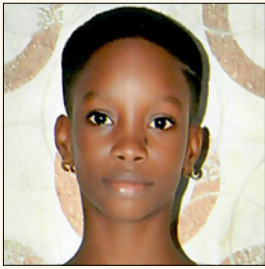


À lire dans le bulletin ...

- ✓ Récap' Actu
- ✓ Conseil des Ministres
- ✓ Retour sur ...
- ✓ Ils ont dit
- ✓ Tout Savoir Sur
- ✓ Parole aux citoyens
- ✓ Bon à Savoir



PRIX D'EXCELLENCE 2022 & 2023 / ÉDUCATION



Mlle KAMARA Sarah Fatim Nolyvee

EPP DOMINIQUE OUATTARA

Fille de KAMARA Mohamed, technicien en Génie civil, et de Mariam CAMARA, coiffeuse, Mademoiselle KAMARA Sarah Fatim Nolyvée est née le 20 avril 2011 à Abobo. Elle est

régulièrement inscrite à l'EPP Dominique OUATTARA dans l'IEPP Abobo Houantoué (Direction Régionale d'Abidjan 4). Mademoiselle KAMARA Sarah a un parcours scolaire remarquable avec une moyenne toujours supérieure à 19/20 et est régulièrement classée parmi les deux premiers de sa classe. Elle remporte ainsi le premier Prix National d'Excellence du Concours d'Entrée en 6ème, avec un total pondéré de 167,27/170, soit une moyenne de 19,67/20.

M. KLA Bolé Jean-Christ

Lycée d'Excellence Alassane Ouattara De Grand-Bassam

Monsieur KLA Bolé Jean-Christ est né le 7 décembre 2006 à Grand-Béréby. Il est fils de Monsieur KLA NEMLIN Grégoire, Attaché des finances, et de Madame ONEPA



Charlotte, Commerçante. Avec une moyenne annuelle de 16,12/20, il est le meilleur élève de sa classe en terminale C. Il a obtenu le BAC C, session 2022, avec la mention « Très Bien », soit une moyenne de 17,40/20. Avec cette note, il se hisse à la première place des lauréats du Prix National d'Excellence dans sa catégorie.



Eva Mailys Assi AKANDA

École Secondaire ETIMOÉ de Bingerville

Née le 28 Juin 2008 à COCODY, fille d'Evariste Assi Arthur AKANDA (Chef d'entreprise) et d'Edith Brou CHIADON (Ingénieur), Mademoiselle Eva Mailys Assi AKANDA est

régulièrement inscrite, sous le matricule 19 000 284 C, à l'ÉCOLE SECONDAIRE ÉTIMOÉ DE BINGERVILLE, dans la Direction Régionale d'ABIDJAN 1.

Mademoiselle Eva Mailys Assi AKANDA est une excellente élève. Avec une moyenne toujours supérieure à 17/20, elle a été de tout temps classée première de sa classe. Elle remporte sans surprise le premier Prix National d'Excellence à l'examen du BEPC, avec un total pondéré de 329,46/360, soit une moyenne de 18,30/20.

Mlle AKA Kangah Audrey Marie-Emmanuella

Lycée Sainte-Marie

Mademoiselle AKA Kangah Audrey Marie-Emmanuella est née le 21 juillet 2007 à Treichville. Fille de Monsieur



AKA N'guetta, Médecin Chercheur et de DIEMELEOU Assoh Chantale épouse AKA, Attachée de Recherche en Sciences des Aliments, elle est inscrite au Lycée Sainte-Marie d'Abidjan. Son cursus scolaire est marqué en permanence par une moyenne

générale annuelle supérieure à 17,50/20. Elle est admise au BEPC avec un total pondéré de 331,99/360 points, soit une moyenne de 18,44/20, ce qui lui permet d'occuper la première place parmi les lauréats du Prix National d'Excellence du Meilleur Elève au BEPC.

M. Othniel Yohann Ahua N'Goran

Collège Saint-Viateur de Cocody

Monsieur Othniel Yohann Ahua N'GORAN est né le 09 août 2005 à Cocody. Fils de feu AHUA N'GORAN et de Madame N'GUESSAN Aya Victoire, Contrôleur des Impôts,



il est régulièrement inscrit en Terminale, série D. Elève Excellent, ses performances se sont améliorées chaque année avec une moyenne toujours supérieure à 15/20. En classe de terminale, il a occupé le premier rang à tous les trimestres. Il obtient le Baccalauréat avec un total pondéré de 357/400, soit une moyenne de 17,85/20 et la mention « Très Bien ». Elève volontaire, consciencieux et travailleur, Monsieur Othniel Yohann Ahua N'GORAN fait montre d'un bon esprit d'équipe. Toujours dévoué et disposé à aider ses camarades qui sollicitent son aide, il fait la fierté de sa famille et de son établissement. Il constitue un modèle pour la jeunesse de notre nation.

Georges-Antoine Sinzai Trystan BOLAMO

EPV MAKORE Bingerville

Né le 27 février 2012 à Morges VD (SUISSE), fils de Georges Koffi BOLAMO (Ingénieur financier, Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre) et de Jocelyne Larissa TAPE épouse BOLAMO (Comptable),



Monsieur Georges-Antoine Trystan Sinzai BOLAMO est régulièrement inscrit, avec le matricule 23 022 078 C, à l'EPV MAKORÉ, dans l'IEPP de BINGERVILLE. Monsieur Georges-Antoine Trystan Sinzai BOLAMO ayant une moyenne toujours supérieure à 19/20 durant tout son cursus scolaire, est un élève exceptionnel. Il a obtenu la moyenne la plus élevée du concours d'entrée en sixième, remportant ainsi le premier Prix National d'Excellence au CEPE, avec un total pondéré de 166,32/170, soit une moyenne de 19,56/20.

➔ L'ÉDUCATION NATIONALE IVOIRIENNE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

➔ AFRICA CEO FORUM/EDUCATION

Le lundi 13 juin 2022 à Abidjan, dans le cadre de la 8^{ème} édition de l'Africa CEO Forum, le Professeur Mariatou KONÉ a pris part à un panel de haut niveau portant sur le CLEF, un mécanisme de financement commun de promotion des droits de l'enfant et de lutte contre le travail des enfants en Côte d'Ivoire, à travers l'accès à une éducation de qualité.

Le mécanisme de financement comprend le gouvernement ivoirien, les fondations Jacobs et UBS Optimus, ainsi que 15 entreprises de l'industrie du chocolat et du cacao. Sur une capitalisation de 70 milliards de FCFA que vise le projet CLEF, plus de 43 milliards ont déjà été mobilisés dont 16 milliards de l'État de Côte d'Ivoire.



➔ UNESCO : LES ACQUIS DE L'ÉDUCATION NATIONALE IVOIRIENNE

Le Mardi 28 juin 2022, la Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation a conduit la délégation ivoirienne à Paris pour le pré-sommet mondial sur la transformation de l'éducation.

Ce fut l'occasion pour le Professeur Mariatou KONÉ de rappeler les actions réalisées en Côte d'Ivoire avant la COVID 19 grâce à ce partenariat. Plus de 100 milliards de FCFA pour :

- 1 *La construction de salles de classe, de collèges de proximité, de CAFOP ;*
- 2 *Les réhabilitations d'écoles après la crise post-électorale de 2010 ;*
- 3 *L'amélioration des pratiques enseignantes et de la formation initiale ;*
- 4 *La mise en place de la plateforme « Mon école à la maison » ;*
- 5 *La réouverture des établissements scolaires.*

➔ RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES

Le jeudi 12 janvier 2023, le Professeur Mariatou KONÉ procédait à la remise de 144 véhicules flambant neufs de type 4 x 4 aux Directeurs centraux et régionaux et aux Inspecteurs de l'Enseignement Préscolaire et Primaire.

15 autres mini cars seront remis le mercredi 7 juin 2023 aux chefs d'antenne de la Pédagogie et de la Formation Continue. Le jeudi 12 octobre 2023, la capacité opérationnelle des structures du Ministère a été considérablement renforcée avec le don de 100 risographes, de 200 photocopieurs, de 1000 ordinateurs de bureau, 1000 onduleurs, 400 imprimantes simples, 150 imprimantes multifonction, 295 splits, des bureaux, des fauteuils agents et visiteurs, des armoires, etc. Ces équipements sont destinés aux établissements scolaires, aux Directions Régionales, aux Inspections de l'Enseignement Préscolaire et Primaire ainsi qu'aux CAFOP.

➔ JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION 2022

La Côte d'Ivoire a abrité les 8 et 9 septembre 2022, sous l'égide de l'UNESCO et le parrainage de Madame Dominique Ouattara, Première Dame de la République de Côte d'Ivoire, la célébration mondiale de la Journée Internationale de l'Alphabétisation autour de la thématique centrale : « Transformer les espaces d'apprentissage d'alphabétisation ».

Après l'Inde et le Bangladesh, la Côte d'Ivoire fut le 3^e pays au monde et le 1^{er} en Afrique à avoir abrité un tel événement hors du siège de l'UNESCO à Paris, depuis son institution en 1967. Ce fut donc un grand honneur pour notre pays, la Côte d'Ivoire, et pour l'Afrique entière. En termes de retombées, cette célébration a positionné notre pays comme une plaque tournante en matière de lutte contre l'Analphabétisme.



➔ LA MINISTRE MARIATOU KONÉ REÇOIT LES FÉLICITATIONS DE LA FONDATION BILL ET MELINDA GATES



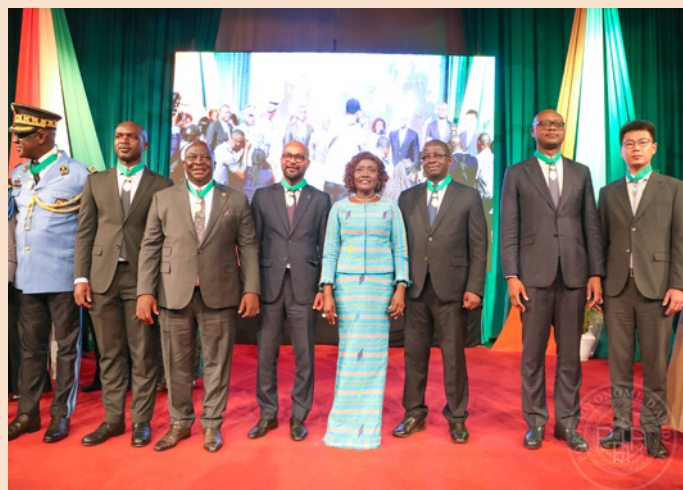
En marge du sommet mondial sur la transformation de l'éducation qui se tient au siège des Nations Unies à New York, la Ministre ivoirienne de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, Professeur Mariatou KONÉ, a pris part à une rencontre de haut niveau organisée par la Fondation Bill et Melinda Gates.

Cette activité a réuni une vingtaine de personnalités du monde éducatif, dont la Ministre Mariatou KONÉ, qui a reçu les chaleureuses félicitations de ladite fondation pour son leadership, son dynamisme, les réformes qu'elle a initiées mais également pour son accession aux deux grandes instances de l'UNESCO lors de la 41e session de la conférence générale de l'UNESCO. Il s'agit de son entrée au comité de pilotage de la commission internationale sur les futurs de l'éducation en tant que représentante des pays africains francophones et de son entrée pour une durée de quatre ans en tant que représentante de l'éducation mondiale à la commission de haut niveau sur le développement du numérique, faisant d'elle, la 2è personnalité africaine à y siéger après le Président rwandais Paul KAGAMÉ.

➔ DÉCORATION DANS L'ORDRE DU MERITE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION...

Le mercredi 11 Octobre 2023, au Palais de la Culture de Treichville, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA Grand Croix et Grand Maître de l'Ordre National, a honoré par le biais de la Ministre Mariatou KONÉ, 273 acteurs et partenaires du système éducatif ivoirien dans l'ordre du mérite de l'éducation nationale et de l'Alphabétisation, dont 63 faits commandeurs, 60 officiers et 150 chevaliers.

Il s'agissait de membres du Gouvernement de Côte d'Ivoire, de généraux de l'armée et de la police, de professionnels des médias et de la communication, d'artistes, d'agents du Ministère admis à faire valoir leurs droits à la retraite ainsi que des agents en service notamment les enseignants «craie-en-main». Une action qui visait à exprimer la reconnaissance de l'Etat à tous ces acteurs pour leur engagement et leur contribution en faveur de l'école ivoirienne.



→ RETOUR SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023



Nombre d'élèves attendus :

7.250.000 élèves

PRÉSCOLAIRE

270.000 élèves

PRIMAIRE

4.371.000 élèves

SECONDAIRE

2.600.000 élèves

→ LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE EN 2023



Pour la session 2023 des examens à grand tirage, dans le cadre de la politique de lutte contre la fraude et les tricheries durant les examens de fin d'année, le Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation a fait équiper les centres d'examens, de vidéo surveillance de sorte à obtenir un maillage du territoire national. Ce dispositif a permis de suivre tous les mouvements dans les centres d'examen.

En 2022, 331 acteurs ont été sanctionnés : 246 dans les établissements privés et 85 dans le public contre 309 sanctions infligées en 2021, notamment 233 dans le privé et 76 dans le public. 249 élèves pris en charge et 2 827 maintenus dans le système éducatif à travers l'initiative de suivi individualisé des élèves mise en place par la Direction de l'Orientation et des Bourses (DOB). Les dispositions prises pour la surveillance ont contribué à une baisse significative de la fraude aux examens, conférant ainsi davantage de crédit aux diplômes. A titre d'illustration, pour le Baccalauréat, les cas de fraude enregistrés sont passés de 16 180, en 2020, à 4 153 en 2022 et 1932 en 2023.

► **Équipement des centres d'examens de vidéo surveillance**

► **331 acteurs sanctionnés en 2022**

→ EXAMENS SCOLAIRES 2023



Nombre d'élèves attendus :

1 589 235 candidats

dont 779 231 filles et 810 004 garçons

BAC

- **346 910 candidats** dont 164 830 filles et 182 080 attendus
- 340 213 dont 162 170 filles et 178 043 garçons présents
- Début des épreuves physiques et sportives : mardi 20 juin 2023
- Début des épreuves orales/écrites : lundi 26 juin 2023

Taux de réussite

32,09%

BEPC

- **577.618 candidats** dont 289 509 garçons et 288 109 filles attendus
- 561 188 dont 280 299 filles et 280 889 garçons présents
- Début des épreuves physiques et sportives : lundi 24 avril 2023
- Début des épreuves orales/écrites : mercredi 07 juin 2023
- Résultats : mardi 5 juillet 2023

Taux de réussite

31,47%

CEPE

- **654 531** soit 321 865 filles et 332 666 garçons attendus
- 638 171 dont 314 679 filles et 323 492 présentes
- Début des épreuves physiques et sportives : mardi 07 mars 2023
- Début des épreuves : lundi 5 juin 2023
- Résultats : mardi 20 juin 2023

Taux de réussite

71,28%

FOCUS SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Le lundi 11 septembre 2023 marquait la reprise des cours sur le territoire national, avec la reconduction du thème « Soyons des citoyens responsables pour une école de qualité » au Lycée Mamie Houphouët Fatai de Bingerville. À cet égard, le lundi 25 septembre 2023 à Songon, l'ex Premier ministre Patrick ACHI renouvelait l'engagement d'accompagnement des parents d'élèves, par l'État, à travers le lancement officiel de la distribution de 3 769 663 kits scolaires d'un coût de 7,7 milliards de FCFA dans les écoles primaires publiques de Côte d'Ivoire. Le Professeur Mariatou KONÉ en s'assurant de l'effectivité de la rentrée des classes au Lycée Municipal d'Attécoubé, a mis un point d'honneur à rappeler l'impératif de « responsabilité individuelle et collective au service d'une école de qualité » et de lancer un appel à tous les acteurs de la chaîne éducative, à une école sans grève, sans congés anticipés et sans violence. Par ailleurs, cette année scolaire qui prendra officiellement fin le vendredi 12 juillet 2024, comporte quelques changements, au regard de l'organisation par notre pays, de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023. Il s'agit entre autres, de la suppression des congés de février, communément appelés congés de printemps et de la réduction du nombre de jours des congés de pâques, sans porter atteinte au quantum horaire.



DISTRIBUTION KITS SCOLAIRES 2023-2024 DU GOUVERNEMENT



Le lundi 25 septembre 2023, à Songon, M. Patrick ACHI, a lancé, en présence du Premier Ministre actuel, M. Beugré MAMBE, la distribution de 3 769 663 kits scolaires d'une valeur de 7,7 milliards de FCFA dans les écoles primaires publiques de Côte d'Ivoire au titre de la rentrée scolaire 2023-2024.

Ainsi, de l'accession au pouvoir du Président de la République Alassane Ouattara en 2011 à cette année 2023, près de 50 millions de kits scolaires ont été distribués pour un montant total de 130 milliards de FCFA.

DISTRIBUTION DES KITS SCOLAIRES DE LA PREMIÈRE DAME



À la suite de la cérémonie officielle de distribution des kits scolaires par le Gouvernement, la Première Dame de Côte d'Ivoire, Madame Dominique Ouattara a procédé au lancement de la campagne de distribution gratuite de 15 000 kits scolaires aux élèves des différentes régions de la Côte d'Ivoire le jeudi 28 septembre 2023 à Grand-Bassam, et ce, au nom de la Fondation Children of Africa dont elle assure la Présidence.

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE D'ALPHABÉTISATION

Le 02 novembre 2023, la Ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Mariatou KONÉ a procédé au lancement de la campagne d'alphabétisation 2023-2024 et appelé à la mutualisation des efforts pour réduire le taux d'analphabétisme estimé à 47%.

Notons que la Ministre a remis 40 motos au cours de cette activité pour renforcer les capacités et les moyens de mobilité des acteurs de l'éducation non formelle dans les zones d'accès difficile.





MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ALPHABÉTISATION

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

DÉCOUPAGE DE L'ANNÉE SCOLAIRE

1^{ER} TRIMESTRE

Du **lundi 11 septembre** au
vendredi 01 décembre
2023
(440 heures)

2^{ÈME} TRIMESTRE

Du **lundi 04 décembre**
2023 au **vendredi 23**
février 2024
(384 heures)

3^{ÈME} TRIMESTRE

Du **lundi 26 février** au
vendredi 10 mai 2024
(368 heures)

CONGÉS SCOLAIRES

Congés de Toussaint : Du **mardi 31 octobre 2023**, après les cours du soir,
au **dimanche 05 novembre 2023** inclus.

Congés de Noël et de Nouvel an : Du **mercredi 20 décembre 2023**, après les cours du soir,
au **dimanche 07 janvier 2024** inclus.

Congés de Pâques : Du **mercredi 27 mars 2024**, après les cours du soir,
au **dimanche 07 avril 2024** inclus.

Grandes vacances : Du **vendredi 12 juillet 2024** au **dimanche 08 septembre 2024** inclus.

www.education.gouv.ci



INFOS PRATIQUES



CEPE SESSION 2024

- Procédure d'inscription au CEPE
- Mode opératoire des inscriptions CEPE
- Section Candidat Officiel
- Section Candidat Libre
- Convocations et listings



BEPC ET TEST D'ORIENTATION EN 2NDE SESSION 2024

- Procédure d'inscription au BEPC
- Mode opératoire des inscriptions BEPC-BAC
- Pré-inscription en ligne
- Section Candidat Officiel
- Section Candidat Libre
- Section Candidat Test d'Orientation en Seconde (TO)
- Bordereaux de dépôt et de report des fiches d'EPS
- Convocations aux épreuves orales et écrites



BAC SESSION 2024

- Procédure d'inscription au BAC
- Mode opératoire des inscriptions BEPC-BAC
- Pré-inscription en ligne
- Section Candidat Officiel
- Section Candidat Libre
- Bordereaux de dépôt et de report des fiches d'EPS
- Convocations aux épreuves pratiques, orales et écrites

CONTACTS MINISTÈRE



 **Abidjan Plateau - Cité
Administrative, Tour D**

 **+225 27 20 32 82 17
+225 27 20 32 87 42
+225 27 20 32 00 74**

 **BP V 276 Abidjan**

 **courriel@men-deco.org**



Chaîne WhatsApp GouvCI

Rejoignez

la Chaîne WhatsApp Officielle
du Gouvernement de Côte d'Ivoire
en scannant le Qr Code ou en vous
rendant sur le lien :

<https://bit.ly/ChaineWhatsAppGouvCI>



ChaîneGouvCI 

 Suivie  Transférer  Partager

www.gouv.ci **101**



 Allié Gouvernement

 **CICG**
Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale

ACCÉDEZ LIBREMENT AUX DONNÉES PUBLIQUES DE L'ÉTAT

www.data.gouv.ci

- ✓ Transparence de l'action publique
- ✓ Amélioration continue du service public
- ✓ Développement économique